



Le Conseil Consultatif des Personnes Accueillies / Accompagnées

1. AVANCEES SUR LA MISE EN ŒUVRE DU CCRPA EN RHONE ALPES

i. Sur le choix des lieux de réunion

Le choix de Grenoble était motivé par la possibilité pour la FNARS de mobiliser de nouvelles structures locales et ainsi rallonger la liste de nouveaux membres à chaque nouvelle réunion. Des lacunes au niveau de la sensibilisation et coordination n'ont pas permis d'enregistrer de nouveaux membres ni d'offrir les conditions d'accueil satisfaisantes (accueil café par exemple).

ii. Sur la participation

Deux structures ont participé à la rencontre : Foyer vers l'avenir (Riorges) et la FADS (Cité de Lyon, ACI du Chambon sur Lignon).

iii. Pour une meilleure mobilisation

Organiser les réunions au sein des structures engagées dans la démarche, pour simplifier les soucis logistiques :

- accueil café et déjeuner
- inscriptions et réservations

A l'avenir, chaque partenaire mobilise au moins une structure à la prochaine réunion régionale, et ainsi de suite. Il est souhaitable que la FNARS personnalise la sensibilisation auprès de ses adhérents et particulièrement proches des lieux de réunion.

Création d'un compte Tweeter – Face book pour faciliter les échanges entre les générations :

Nom du compte : ccrpa_rh-alpes@hotmail.fr; **Mot de passe :** [armedusalut](#)

Merci à Jennifer Lepage pour sa contribution.

iv. Objectifs 2012

1. Rythme de réunions :
 - ⇒ Réunion du CCRPA tous les 2 mois
 - ⇒ Bilan semestriel à la fin de la 3^{ème} réunion
2. Les invitations sont une affaire de tous :
 - ⇒ La FADS et la FNARS lancent les invitations
 - ⇒ L'établissement hôte vulgarise et mobilise ses partenaires locaux au maximum
 - ⇒ Chaque établissement parraine une structure et organise le transport
 - ⇒ L'établissement hôte recense les réservations et organise les repas
3. La demande de financement :
 - ⇒ le siège de la FADS fera une démarche auprès du ministère pour avoir un financement national pour 2012.
 - ⇒ Pour 2013, chaque région demandera des financements auprès de sa DRJSCS.

2. LE LOGEMENT D'ABORD

Le concept de « logement d'abord » n'est pas compris pareillement pour tous les participants, à partir du moment où la question du logement ne se pose pas de manière identique sur tous les territoires. Par exemple : raréfaction du logement et délais d'attente très longs dans la région lyonnaise, alors que le problème ne se pose pas dans l'agglomération roannaise.

Quelques réflexions :

- i. L'accueil direct et l'accompagnement en logement autonome donne plus de chances à la personne accueillie de se maintenir en logement, en particulier si l'accompagnement se fait de manière adéquate
- ii. Le CHRS n'est pas un passage obligatoire pour tous. La préparation à la sortie, les risques de basculement sont plus nombreux pour les sortants de CHRS.
- iii. Une attention particulière devra être portée aux personnes en fragilité psychologique, contre l'isolement et les risques qu'elles courent.

3. SANTE ET LOGEMENT

Constats multiples

- i. La sécurité sociale ne rembourse pas toujours de manière régulière, ce qui complique la situation financière des personnes ayant peu ou pas de moyens. Certains craignent ou hésitent à se faire soigner à cause des problèmes d'argent.
- ii. L'acquisition d'un logement est rassurante au niveau « santé ». Elle responsabilise la personne sur sa propre santé.
 - a. Un logement mal adapté altère la santé ; elle est à l'origine du mal être
 - b. Les logements proposés aux personnes fragiles sont souvent vétustes, insalubres
 - c. Les personnes avec problèmes de santé déménagent peu, restent très longtemps dans leur logement, ce qui dégrade aussi leur situation de santé
 - d. La propreté compte énormément pour les personnes en appartements
- iii. La place du lien social dans le logement : l'isolement dans le logement peut affecter la santé ; l'angoisse de rechute – les mêmes causes reproduisant les mêmes effets
 - a. La santé mentale pose un réel problème d' « habiter son propre logement » et celui de la place du « lien social ».

- b. La solitude guète : les gens ont peur/honte de demander de l'aide conséquence du manque de respect, l'individualisme, le regard désintéressé, etc.
- c. Accepter de se faire soigner demande beaucoup d'énergie
- iv. Le CHRS comme lieu de passage permet de poser la question de santé, d'accéder aux informations et aux circuits de soins organisés, bref de prendre soin de soi.
 - a. Le CHRS permet aussi aux personnes étrangères résidant à titre humanitaire d'accéder aux soins.
 - b. Le collectif peut entamer la sérénité et le bien être individuel.
 - c. Le fait de rester longtemps en foyers (structures d'hébergement) ne favorise pas l'intégration

Propositions d'amélioration:

Au point de vue santé :

- i. Positionner un psychologue dans chaque structure pour participer avec les travailleurs sociaux au diagnostic approfondie sur les besoins de logement et valider les choix d'orientation sur des structures plus adaptées aux problématiques de chacun.
- ii. Formation d'adaptation de la personne préalable à l'intégration de son futur milieu de vie collectif ou privé : appartements, Maison Relais, Résidences accueil, ...
- iii. Instaurer des « Ateliers sur la Santé », avec les professionnels de la santé spécialisés sur la question d'alcool, les Maladie Sexuellement Transmissibles MST, la drogue, ... à un rythme régulier et ce, de manière obligatoire
- iv. L'accès au logement autonome est un début de solution aux problématiques de santé, moyennant un accompagnement de qualité
- v. Inciter la personne accueillie à faire une visite médicale dès l'arrivée dans la structure (bilan de santé) et autant de fois que de besoin
- vi. Mise en place de conventions d'actions concertées entre les établissements psychiatriques et les structures d'accompagnement social
- vii. Tenir compte de la parole de la personne accueillie sur le choix de son logement (surface, coût, localisation), pour lui permettre de mieux l'investir
- viii. Accompagner les personnes fragiles (santé mentale ou somatique) en luttant contre la désocialisation, les dépressions auxquelles elles sont exposées, conséquence des tendances de la société moderne (individualisme à outrance, incivilités, ...).

Au point de vue matériel :

- i. Construire et mettre aux normes des logements insalubres : accessibilité (annonces vocales et sonores dans les ascenseurs, barres de soutien, rampes d'accès pour les personnes à mobilité réduite) ; appartements plus grands, plus adaptés
- ii. Mixité sociale (non ghettoïsation) en vue permettre aux personnes en difficulté d'accéder facilement au plus près des transports en commun, des services médicaux

Au point de vue social :

- i. Campagnes de sensibilisation ; éducation civique dans les écoles et les lieux collectifs : intervention des associations caritatives dans les écoles : problèmes d'isolement, respect d'autrui, détection des personnes en souffrance et l'attitude à prendre
- ii. Initier des réunions régulières dans les immeubles, quartiers ; y associer les gardiens d'immeubles, les facteurs: comment repérer, prévenir et aider la personne face aux problématiques de santé dans les logements.

Débats pour la prochaine session : « Le fonctionnement des SIAO vu par les usagers ».

- Les personnes connaissent-elles la structure, son fonctionnement ? la sollicitent-elles ?
- C'est quoi les SIAO, leur fonctionnement ?
- Comment évalue-t-on les besoins ?
- Les réponses données sont-elles satisfaisantes ?
- Quelles améliorations peut-on attendre des SIAO ?
- Comment sont orientées les personnes ? le rapport avec le référent personnel ? quels sont les délais d'attente ?
- Invitation : MVS, coordinateur SIAO Loire

Date de la prochaine réunion :**10 février 2012 à 9h30****Foyer vers l'avenir****337 Chemin Martin****42 153 RIORGES**

LISTE DES PARTICIPANTS

Nom & Prénom	Structure	Adresse/Tél	E Mail
SANSONNETTI Daniel	FADS- ACI Chambon	13, route du stade 43000 Le Chambon s/Lignon 04 71 65 84 78	dsansonnetti@arneedusalut.fr
LEPAGE Jennifer			applegreen21@hotmail.fr
SOUVIGNET Ginette			
EZKULIAN Patrick	FADS Cité de Lyon	131 Avenue Thiers 69 006 Lyon 04 78 52 60 80	ezkulian-patrick@yahoo.fr
KOLODI M'BAREK			mbarekholodia@yahoo.fr
NGWABIJE Louis			lngwabije@arneedusalut.fr
C. DA SILVA			c.dasilva0510@laposte.net
SOMDA Honoré			hsomda@arneedusalut.fr
BACCIOCCHI Sylvain			sbacciocchi@arneedusalut.fr
GASPARIAN Scnathe			
KHATCHE Melan			
POCHON Saïda			s.adrar@laposte.net
IHAMDANENE Kamel			cameltamia@hotmail.fr
BIYO Albertine			
DAULLE Justine			phejustine@hotmail.fr
GUIDICELLI MARIE			FADS Siège
ALEXANDRE Aurélie	Foyer vers l'avenir	337 chemin Martin 42 153 RIORGES	chameaudu42@live.fr
MATHIEU Franck			franckje@live.fr
THOMAS Christophe			
BIANDA MAGLOIRE CHERI			magcheri@yahoo.fr chrs.vers.lavenir@wanadoo.fr
SEMPERE Angélique			
ETHIEVANT Nicole			nicoleethie@hotmail.fr
SELMANA-Sut-Miriam			